

# ALSH 3 - 6 ANS

## Thème : L'astronomie

### Mercredi 22 février

- Colle les gommettes sur la fusée (petits)
- Assemble la fusée
- Pâtisserie « le gâteau du système solaire »
- Sport

### Mercredi 1<sup>er</sup> mars

- Assemble ton portrait d'astronaute
- Peins la fresque du système solaire
- Sport

### Mercredi 8 mars

- Colorie la Lune (petits)
- Crée ta carte Soleil et Lune
- Peins le photobooth astronaute et prend la pose
- Sport

### Mercredi 15 mars

- Assemble ta Lettre en constellations (petits)
- Assemble la fusée qui décolle
- Fabrique ton Lapbook des planètes
- Sport

### Mercredi 22 mars

- Décore la fusée à ton nom
- Fabrique ton casque d'astronaute
- Sport

### Mercredi 29 mars

- Peins la fusée avec ta main (petits)
- Assemble ton astronaute en pliage
- Peins le « planets crafts »
- Sport

### Mercredi 5 avril

- Décore la fusée 3D
- Collage sur la planète Terre
- Pâtisserie « Les sablés de l'Espace »
- Sport

# ALSH 6 - 16 ANS

## Thème : Les 7 arts

### Mercredi 22 février

- Montage d'un avion
- Rage Circuit
- La course des constructeurs

### Mercredi 1<sup>er</sup> mars

- Rencontre d'un Géant
- L'art de la sculpture
- Imagine toi
- Bodybuilding

### Mercredi 8 mars

- Le pointillisme
- Le tourbillon des couleurs
- Le Prix Picasso
- La course au dessin

### Mercredi 15 mars

- Réalise ton instrument de musique
- Compose la chanson des enfants
- Réalise ta partition corporelle

### Mercredi 22 mars

- Ecris ma jolie poésie
- Ecris ta BD
- Rallye littéraire
- New scrabble

### Mercredi 29 mars

- L'Art de la Danse
- Just Dance
- Mime ton idée
- Tu ris tu perds

### Mercredi 5 avril

- Fait vivre ton personnage
- Le Film des secrets
- Zootrope
- Fabrique ta caméra

**Ecole multisports :  
Sports US**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

• L'accueil de Loisirs sans hébergement de Léognan accueille 100 enfants de 3 à 6 ans et 130 enfants de 6 à 16 ans (agrément donné par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Il fonctionne tous les mercredis de 07 h 30 à 18 h 30 et pendant les vacances scolaires de 07 h 30 à 18 h 30 (fermé durant les vacances de Noël).

• L'encadrement est assuré par un directeur titulaire du B.A.F.D. qui a sous sa responsabilité des animateurs et des stagiaires B.A.F.A.

• Les parents doivent impérativement remplir un dossier d'inscription (valable du mois de septembre au 31 août inclus) remis à l'accueil de la mairie. Ils doivent être inscrits au moins 3 jours à l'avance pour les mercredis et 15 jours pour les petites et grandes vacances, afin d'éviter tous problèmes d'organisation. Durant les petites vacances et les vacances d'été, les enfants doivent obligatoirement être inscrits au minimum 3 jours par semaine.

• Les enfants non-inscrits seront refusés si le nombre de participants dépasse l'encadrement réglementaire. En cas d'absence, il est important de prévenir les directeurs de l'ALSH et/ou le service scolarité de la mairie (les places étant limitées). Dans ce cas, le remboursement sera possible sur présentation d'un certificat médical. Les enfants malades (fièvre, vomissement, ...) ne sont pas acceptés.

• Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à un responsable de l'ALSH. En dehors des parents, seules les personnes signalées au directeur de l'ALSH seront autorisées à reprendre l'enfant sur présentation d'une pièce d'identité (personnes âgées de plus de 16 ans obligatoirement).

• Si à 18 h 30 l'enfant est toujours à l'ALSH, après recherche téléphonique auprès des parents, le responsable se réserve le droit d'appeler une personne figurant sur la fiche d'inscription, sachant que la loi oblige la direction à confier l'enfant au soin de la Gendarmerie la plus proche.

• Avant 7 h 30 et après 18 h 30, aucune responsabilité ne pourra être engagée à l'encontre de l'équipe d'animation et des organisateurs.

• La direction décline toutes responsabilités en cas de dégradation d'objets personnels, de vêtements (il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire que les enfants portent des objets ou des vêtements de valeur).

• Chaque enfant doit avoir dans son sac : un rechange et durant la période estivale, une casquette, une crème solaire, un maillot de bain et une serviette.

• Les tarifs comprennent : les activités, l'encadrement, le matériel pédagogique, le goûter, le repas, les transports. Il est strictement interdit de donner de l'argent de poche aux enfants.

• Le planning est donné à titre indicatif, il peut être modifié à tout moment.

• Les personnes légalement responsables de l'enfant peuvent demander à consulter le Projet Pédagogique de l'ALSH.

• Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants : matin sans repas / matin avec repas / après-midi sans repas / journée.

• L'école multisports est proposée tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Elle concerne les enfants âgés de 6 à 11 ans qui veulent s'initier aux diverses activités physiques et sportives sur l'année scolaire 2020 / 2021. L'inscription se fait à l'année via l'ALSH. Une à deux séances (au choix) sont proposées par les éducateurs sportifs diplômés.

L'accueil des enfants de maternelle se fera dans leur propre école  
Pauline Kergomard : accueil à l'école  
Jean Jaurès et saint Joseph : accueil à Jean Jaurès

### Contacts :

**ALSH 3/6 ans : école maternelle Jean Jaurès-rue Emile Zola**

**Directeur : Karine Mandziuk**

**Téléphone : 06 07 04 63 56**

**ALSH 6/16 ans : Les P'tits Mousquetaires- rue Emile Zola**

**Directeur : Damien Delhoume/Anthony Gautier**

**Téléphone : 06 03 47 17 72**

### Inscriptions :

Compte famille sur [www.leognan.fr](http://www.leognan.fr)

Service animation : 06 03 47 17 72



**Mercredi  
Mars  
Avril**



LES **Accueil** **loisirs**  
de **loisirs**  
sans hébergement

**P'TITS MOUSQUETAIRES**

3/6 ans - 6/16 ans

